



## Gouvernement / l'équipe du Conseil général

dimanche 20 mars 2016, par [Irmãs de São José de Cluny](#)

**Le gouvernement de la Congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Cluny est un ministère de service qui est modelé sur le leadership serviteur de Jésus, au service des sœurs, de la communauté et de la mission.**

Je suis au milieu de vous comme celui qui sert." Luc 22,27

### L'esprit de gouvernance de Cluny

Nos constitutions au chapitre Spiritualité et mission de la Congrégation disent :

*le Christ Jésus s'empare de nous, chaque jour plus profondément, Il prie en nous, Il continue en nous sa propre vie.*

C'est avec cette attitude fondamentale de se laisser "posséder" par Jésus que nous entrons dans l'esprit de notre gouvernance.

Unies au Christ pour rechercher la Volonté de Dieu, dans la Congrégation, l'exercice de l'autorité est :



- Un ministère de service modelé sur l'autorité-service de Jésus...
- Au service des Sœurs et de la mission de la congrégation
- Enracinée dans les valeurs communes de l'esprit de Cluny :
  - Une vie fondée sur les valeurs de l'Évangile
  - La recherche de la Volonté de Dieu en toutes choses
  - Une conviction profonde de la dignité de chaque personne
  - Faire connaître l'amour libérateur de Dieu à travers le monde
  - Un esprit missionnaire de totale disponibilité

- Une responsabilité partagée, en sachant que la décision finale revient à l'autorité.

## Principaux rassemblements

### Le chapitre provincial

Il a lieu tous les six ans, dans chaque province ou vice-province, les régions réunissent une assemblée. Les chapitres provinciaux se réunissent avant chaque chapitre général pour :

- élire les sœurs qui vont participer au chapitre général et représenter ainsi la province,
- étudier et décider les propositions à soumettre au chapitre général
- réfléchir à ce qui constitue la vie religieuse, communautaire, apostolique, dans la province ;
- revoir les directives et les orientations de la province.

Les sœurs déléguées aux chapitres provinciaux sont élues par l'ensemble des sœurs de la province.

### Le chapitre général

Assemblée collégiale des représentantes de toute la Congrégation, élues par les chapitres provinciaux, elles sont l'expression vivante de son unité. **Ayant lieu tous les six ans, ils ont tout pouvoir pour :**

- donner des directives et des orientations pour la Congrégation entière
- définir des modifications à faire dans les constitutions (règles de vie), sous condition d'approbation par le Saint-Siège (Vatican, Rome) dans le cas de normes juridiques.
- procéder à l'élection de la Supérieure générale et de son conseil

### Le Conseil de Congrégation

Réunissant la Supérieure générale et son conseil, la représentante de la congrégation à Rome, l'économe générale et la secrétaire générale, ainsi que toutes les responsables provinciales, vice-provinciales et régionales, **le Conseil de Congrégation a lieu au moins tous les six ans, c'est-à-dire entre deux chapitres généraux.** Il a un rôle de relecture du vécu de la Congrégation et d'évaluation de ce qui a été appliqué dans les décisions prises au chapitre général précédent.

## La Supérieure générale et le Conseil général

### La supérieure générale : Soeur Clare Stanley (Sierra Leone)



Élue en juin 2018, la supérieure générale est élue pour six ans par le chapitre général. Elle gouverne, aidée par un conseil, composé de huit sœurs conseillères, élues pour six ans par le chapitre général. Leur mission est de maintenir l'unité dans la diversité et de promouvoir et d'organiser la collaboration entre toutes les sœurs de la Congrégation.

La Congrégation est organisée en **provinces : ce sont des groupements de maisons d'un territoire déterminé, réunies sous l'autorité d'une supérieure provinciale**, assistée, elle aussi, d'un conseil. De ce fait, il y a une décentralisation suffisante pour permettre les adaptations nécessaires selon les

circonstances et les lieux. La Congrégation compte trente provinces dans le monde entier.

Chacune des trente provinces a une conseillère référente élue au Conseil général.



de gauche à droite : Sr Matilde Faneca (Portugaise) ; Sr Agnes Thevenin (Française) ; Sr Teresa Rai (Indienne) ; Sr Maria Nieves Cremandes (Espagnole).



de gauche à droite : Sr Maria da Conceição Adelina (Angolaise) ; Sr Luciana D'Rozario (Indienne) ; Sr Marie Fatima Faye (Sénégalaise) ; Sr Shirley Ann Stevens (Australienne)